



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Séance plénière du 1^{er} septembre 2020 à 19 heures,
organisée en visioconférence depuis la Ligue de Football de Normandie
et des districts de la Manche et Seine Maritime.

Ligue de Normandie – 19 rue Paul Doumer à Lisieux

PROCES VERBAL N° 4

**Sous la Présidence de Emmanuel AUBERT,
Secrétaire : Joël Le Provost,**

Membres présents : Emmanuel AUBERT, Gilles BELLISSENT, Hassan CHARKI, Dominique DE LA COTTE, Jacques FECIL (en partie), Hervé GRANDET, André LEFEVRE, Benjamin LEPAYSANT, Joël LE PROVOST, Benoit LOUVET, Alain RUIZ et Guy ZIVEREC,

Invité : Roger DESHEULLES,

Excusés : Nathalie GUEDON-GINFRAY, Dominique JULIEN, Mikaël LESAGE, Claude MICHEL, Stéphane MOULIN, Alain ROBERT, Pierre TAVELET,

oO*****Oo

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 29 juin 2020,
- Civilités,
- Point secrétariat- Courriers, mails reçus,
- Point sur les différentes formations initiales d'arbitres,
- Organisation formations initiales futures,
- Point sur les renouvellements des arbitres,
- Point sur les désignations de début de saison,
- Organisation des stages de début de saison,
- Bilan formation des observateurs du 29 août 2020,
- Point sur les tests physiques,
- Organisation de l'examen de Ligue du 12 septembre 2020,
- Parole aux différentes sections :
 - Section « désignation-Observation »,
 - Section « Pôle Espoirs »
 - Sections « jeunes »,
 - Section « technique & formation »
 - Section « lois du jeu »,
 - Section « ETRAF »,
 - Section « Futsal »,
 - Section « Foot en milieu Scolaire »,
 - Information « commission de discipline,
- Informations du Président,
- Tour de table / Questions diverses,

En préambule, Emmanuel AUBERT souhaite la bienvenue au Secrétaire Général de la Ligue **Roger DESHEULLES** et le remercie d'avoir répondu à son invitation.

Après avoir excusé les absents, le Président passe à l'ordre du jour.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29 JUIN 2020 :

Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, le procès-verbal de la réunion du 29 juin 2020 mis en ligne sur le site le 3 août « rubrique arbitrage » est adopté à l'unanimité des présents.

2 - CIVILITES :

Félicitations à :

Hichem MASSAOUDI-BRIERE pour la naissance de sa fille Léa le 15 août 2020. La CRA tient à féliciter chaleureusement les nouveaux parents et leur souhaite plein de bonheur.

3 – POINT SECRETARIAT – COURRIERS-MAILS RECUS DE :

- **Lucas MIRGAINE** (JAL) : Demande d'une année sabbatique pour ses études. La CRA donne son accord.
- **Timothée PEIGNEY** (JAL) : Demande d'une année sabbatique pour ses études. La CRA donne son accord.
- **Alexis GALLAIS** (R1) : Demande d'une année sabbatique suite à son intégration à l'école de gendarmerie. La CRA donne son accord.
- **Nathan DEVARD**(JAL) : Demande d'une année sabbatique pour ses études. La CRA donne son accord.
- **Logan HISSE** (R.1) : Demande d'une année sabbatique pour raison professionnelle. La CRA donne son accord.

oO*****Oo

- **Harrison BENET** (R.3) : Arrêt de l'arbitrage. La CRA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage Normand.
- **Arnaud MAHIER** (R.3) : Arrêt de l'arbitrage. La CRA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage Normand.

oO*****Oo

- **Maxence BADEROT** (JAL) : Arrive dans notre ligue en provenance de la ligue du Grand-Est.

oO*****Oo

- **Pierre TAVELET**, qui informe du souhait de changement de filière de **Shaima CHEBANA** (JAL). La CRA donne un **avis favorable à la demande**, l'intéressée sera classée AAR.3.

oO*****Oo

- **CDA de l'Eure** : Liste des candidats R.3 pour la saison 2020/2021.
- **CDA du Calvados** Liste des candidats JAL et R3 pour la saison 2020/2021

4 - POINT SUR LES DIFFERENTES FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES :

En l'absence de Mikaël LESAGE et Pierre TAVELET, le Président **Emmanuel AUBERT** donne le bilan des 3 stages de formations initiales d'arbitres organisés par la Ligue sur les sites de Lisieux et Dieppe :

- 15, 16, 17 juillet 2020 à Lisieux : 8 candidats inscrits, 8 admis dont 2 féminines.
- 22, 23, 24 juillet 2020 à Lisieux : 8 candidats inscrits, 8 admis.
- 4, 5, 6 août 2020 à Dieppe : 7 candidats, 7 admis dont 1 féminine.

Emmanuel de conclure : « **C'est une excellente expérience** ».

5 - ORGANISATION DE FORMATIONS INITIALES FUTURES :

Un mail de Mikaël informe la CRA de l'organisation de 2 nouvelles sessions pendant les vacances de la Toussaint :

- **19, 20 et 21 octobre 2020** (1^{ère} session).
- **28, 29, 30 octobre** (2^{ème} session)

Le mail précise que **le nombre de candidats sera limité à 8 par session.**

Emmanuel interroge les Présidents de CDA sur l'organisation des formations initiales : L'organisation et l'application du protocole face au covid 19 sont très différentes selon les districts. Les prescriptions concernant le nombre de stagiaires (huit) soulèvent un long débat et des interrogations.

Dominique DE LA COTTE et **André LEFEVRE** soulignent leur inquiétude et regrettent qu'ils ne puissent répondre à l'attente des clubs si l'effectif des stagiaires reste fixé à huit.

La question posée est de savoir si un espace permettant, en respectant un périmètre de 4 m² par stagiaire, de recevoir plus de HUIT stagiaires est acceptable pour augmenter le nombre initial de candidats.

Roger DESHEULLES le Secrétaire Général, se charge de se renseigner et d'apporter des éléments de réponse.

Emmanuel AUBERT questionne : « **Chaque Président de District ne peut-il pas être le décisionnaire dans ses propres locaux ?** »

6 - POINT SUR LE RENOUVELLEMENT DES ARBITRES :

Gilles BELLISSENT informe sur l'effectif des arbitres à la date du 1^{er} septembre :

- ⇒ En seniors : **203 arbitres ont renouvelé** sur 245.
- ⇒ En jeunes : **46 arbitres ont renouvelé** sur 81.

7 - POINT SUR LES DESIGNATIONS DE DEBUT DE SAISON :

Alain RUIZ tire la sonnette d'alarme concernant les effectifs à sa disposition pour couvrir les rencontres de championnat à venir. Il s'en explique : « **chaque week-end il me faut entre 319 et 321 arbitres seniors pour couvrir les matchs, en sachant que je n'ai actuellement que 203 arbitres. C'est un sérieux problème** ». Alain précise qu'une vingtaine d'arbitres sont dans l'attente de leur licence, il n'explique pas ce retard.

20 à 25 % des arbitres sont indisponibles chaque week-end pour diverses raisons indique Alain, ce qui diminue encore le nombre d'arbitres disponibles pour arbitrer.

Alain aborde la caisse de péréquation avec ses contraintes et ses avantages. Il indique qu'il est dans l'attente depuis la saison dernière d'une réponse de la ligue concernant sa demande sur le montant que chaque club verse ainsi que le nombre de mensualités. Alain lance sur le ton de la boutade : « **je l'ai peut-être mal écrit** ».

Concernant les demandes d'arbitres pour les matchs amicaux, il y en a beaucoup plus par rapport à la saison dernière. Alain souligne toutefois qu'il y a encore des clubs, même de haut niveau, qui s'affranchissent de la demande et font parfois arbitrer les rencontres par des personnes non licenciées.

8 - ORGANISATION DES STAGES DE DEBUT DE SAISON :

Nathalie GUESDON-GINFRAY par l'intermédiaire du Président fait savoir que compte tenu des restrictions COVID-19, il n'est pas possible d'organiser dans son format habituel le stage des « ER » et « R1 » prévu les 5 et 6 septembre.

Les stagiaires seront convoqués par petits groupes de 11-12 arbitres au maximum pendant 2 heures pour respecter les contraintes sanitaires, plus 2-3 encadrants.

3 groupes seront convoqués le samedi 4 septembre et 1 groupe le dimanche 5 septembre en matinée.

Au programme : Le questionnaire, le rapport complémentaire, présentation des nouvelles lois du jeu et questions diverses.

9 - BILAN FORMATION DES OBSERVATEURS DU 29 AOÛT :

Emmanuel AUBERT donne lecture du mail de **Dominique JULIEN**, le responsable de la formation.

Les poules d'arbitres et d'observateurs ont été créées pour la saison 2020/2021, merci à Gilles BELLISSENT de sa collaboration.

Deux réunions en visio ont eu lieu le samedi 29 août : le matin pour l'antenne « Est » », l'après-midi pour l'antenne « Ouest ».

- Très bonne écoute et participation des observateurs réunis, malgré le distanciel qui à la base ne favorise pas forcément les échanges.
- Les consignes ont été redonnées :
 - ✓ Avec une insistance sur la fin des rédactions des rapports le mercredi soir,
 - ✓ La grille de notation/prestations à bien respecter.

Quelques remarques constructives :

- Certains arbitres ne possèdent pas l'échelle de notation, à transmettre à tous,
- En R.3, essayer de ne pas revoir les mêmes arbitres d'une saison à l'autre.

Dominique de conclure son message : « **moment très agréable de partage et d'échanges** ».

10 - POINT SUR LES TESTS PHYSIQUES :

Gilles BELLISSENT donne connaissance du bilan des tests physiques des arbitres seniors effectués jusqu'à ce jour :

- **120 arbitres ont passé les tests,**
- **105 réussites,**
- **15 échecs,**

Et Gilles de commenter : « **les arbitres en échec sont principalement des assistants dont on oblige à passer les tests de vitesse** ».

Benjamin LEPAYSANT informe qu'une nouvelle session spécifique pour les R.3 et les candidats ligue aura lieu le 7 septembre à Bretteville/Odon. Il précise que 2 dates de rattrapages ont déjà été fixées par Nathalie : **le 18 octobre à Le Neubourg et le 11 novembre à Saint Lô.**

Benjamin donne les raisons de la modification d'une partie de l'annexe 2 (les tests physiques) du règlement intérieur de la CRA

Dans son mail adressé à la CRA, **Nathalie GUESDON-GINFRAY** mentionne que 3 séries de tests ont été organisées à Lisieux, Vire et Yvetot. Le prochain test est prévu le vendredi 4 septembre à Lisieux.

Nathalie déplore le manque de matériel, il n'y a ni cellule ni bipper. **Il est urgent de demander l'achat de matériel à la ligue car nous travaillons dans des conditions déplorables indique-t-elle.** Emmanuel évoque le fait de s'être entretenu avec Madame Kerstie ABERGEL. Il a sollicité la directrice pour l'achat d'un jeu de cellules ce qui a été accepté.

Nathalie remercie les encadrants pour leur disponibilité et Mikaël pour avoir récupéré un jeu de cellules.

Sans plus de commentaire, Nathalie indique qu'il a été constaté des échecs aux tests physiques.

11 - ORGANISATION DE L'EXAMEN DE LIGUE DU 12 SEPTEMBRE 2020 :

L'examen aura lieu dans chaque district à partir de 14 heures 30 le 12 septembre avec 1 encadrant, membre de la CRA.

Les convocations pour les arbitres et l'encadrement ont été envoyées.

Nathalie remercie Mikaël et Pierre pour l'élaboration de l'examen.

12 - PAROLE AUX DIFFERENTES SECTIONS :

« **Section Pôle Espoir** » (Benoit LOUVET)

Benoit informe que la préparation des candidats s'est poursuivie en juillet et en août avec l'envoi de questionnaires à distance. Les candidats ont été conviés à Lisieux à 2 reprises, pour travailler à la fois sur l'aspect physique et théorique.

Benjamin a organisé plusieurs vidéos pour rappeler notamment les aspects méthodologiques par rapport aux examens.

En résumé, les candidats se sont bien investis. Benoit : « **Je les félicite parce qu'ils ont eu un investissement considérable, on leur a demandé beaucoup** ». De poursuivre : « **Merci aussi à toute la section qui a « bossé » cet été** ».

Les examens Fédéraux auront lieu au Centre National de Clairefontaine les 11, 12 et 13 septembre. Liste des candidats :

- **Elise LECOLLEY** (examen Fédéral Féminine D.2) -Ent.S. Municipale Gonfreville.
- **Laurence GUEROULT** (Fédérale Féminine D.2) -AM Joseph S. Caulle Bosc Le Har.
- **Julien LEMAITRE** (examen JAF) - As Jullouville Sartilly.
- **Jason HERMAN** (examen JAF) - As Berdhuis Football.
- **Tiphen LEPRODHOMME** (examen F.4) - Fc Agon Coutainville.
- **Louison OLIVIER** (examen F.4) – Sc Thiberville.
- **Romain HENNACHE** (examen AF3). Football Athletic.Club d'Alizay.

Les 2 JAF **Louis BOURDON** et **Antoine RIVOGNAC** sont classés dans la catégorie « Elite » du « pôle JAF » de la FFF se réjouit Benoit. Cela entraine au niveau régional qu'ils soient observés en R.1 explique-t-il. Benoit soumet à la CRA pour **Louis BOURDON**, classé R.2, qu'il soit vu par un membre de la détection des talents dans le cadre des observations dites « passerelle », pour lui permettre selon les contrôles, d'accéder rapidement au niveau supérieur R.1. **La CRA à l'unanimité émet un avis favorable à cette proposition.**

« Section ETRAF » (Nathalie GUEDON-GINFRAY)

Dans son mail, Nathalie indique qu'un point sera fait prochainement en fonction des renouvellements.

Elle signale des changements parmi les membres de la section par rapport à la saison précédente : Pour le district de la Manche, **Kévin LAVARDE** remplace **David ADAM** qui devient accompagnateur. Dans l'Orne, **Sylvain MORICE** n'est plus référent à sa demande. A ce jour, il n'y a pas de remplaçant.

Nathalie : « Un grand merci à **David** et **Sylvain** pour l'excellent travail à nos côtés au sein de l'ETRAF et le temps passé pour apporter un accompagnement efficient de nos féminines ». Elle souhaite la bienvenue à **Kévin**.

Compte tenu de la situation sanitaire, il n'y a pas de date de stage arrêtée à ce jour.

Un stage « devenez arbitre stagiaire en un week-end » réservé aux féminines est organisé du 25 au 27 septembre 2020.

Nathalie remercie les instances régionales qui ont accepté de renouveler ce stage dans des conditions identiques à celles de l'année dernière.

« Section Futsal » (Dominique DE LA COTTE)

En championnat, l'engagement des équipes n'est pas pléthore indique Dominique, cela devient compliqué.

Concernant l'effectif des arbitres, il n'y a guère de changement par rapport à la saison dernière, ils sont tous repartant, et bien suffisant pour le nombre de rencontres à arbitrer.

Il évoque quelques soucis de comportement avec des arbitres.

Une nouvelle formation d'arbitre Futsal est prévue cet automne par Mikaël.

« Section lois du jeu » (Joël LE PROVOST)

Une réserve technique a été traitée sur un match de Coupe de France du 30 août. Elle a été déclarée irrecevable en la forme. **Joël** apporte quelques éclaircissements sur le fond de l'affaire.

Joël informe que la section ne comporte plus que 3 membres suite au non remplacement de **Pierre CROCHEMORE**. Il fait appel à des volontaires.

Emmanuel AUBERT se charge de trouver un autre membre.

« Foot en milieu scolaire » (Hassan CHARKI)

Hassan est très satisfait avec la présence de 10 élèves au Lycée d'Avranches « **du jamais vu, une des plus grandes sections en France** ».

Il remercie **Mikaël** pour son efficacité dans plusieurs domaines touchant la section.

Source d'inquiétude pour Hassan, Antoine RIVOGNAC étant détaché à la ligue, il ne dispose plus de formateur pour le mercredi à Avranches.

La Directrice **Kerties ABERGEL** a été avisée de la situation par mail, Hassan souhaite qu'une solution rapide soit trouvée.

L'indemnité perçue par les bénévoles est effleurée.

« Section jeunes » (Guy ZIVEREC)

Guy rappelle que 14 candidats vont se présenter à l'examen de ligue du 12 septembre, et 12 sont inscrits pour la saison 2020/2021. 25 arbitres en titre sont désignables à ce jour.

Il projette d'organiser 2 stages pour les arbitres de l'antenne de Caen. Le 19 septembre à Vire, et le second en octobre à Pont Hébert dont la date n'est pas encore retenue.

Benjamin questionne Guy sur le contenu des stages ainsi que sur le tutorat par des arbitres seniors volontaires. Il est retenu que les questionnaires seront élaborés par les CTRA. Guy ne s'oppose pas à la proposition faite concernant les tuteurs.

Le stage des arbitres de l'antenne de Rouen est prévu le 11 novembre à Petit Couronne.

« **Représentant de la CRA à la Commission de Discipline** » (Hervé GRANDET)

Hervé tient à rappeler l'importance des points suivants :

Rapports avec utilisation des modèles de la plateforme FFF :

Quelques arbitres utilisent encore les anciens modèles de rapports sur papier libre alors que leurs collègues travaillent directement sur la plateforme FFF.

Hervé souhaite qu'à l'occasion des prochains stages d'arbitres il soit fait un rappel, afin d'uniformiser l'envoi des rapports par la plateforme. Cela est très utile pour la Commission Régionale de Discipline car ils sont consultables aussitôt sur Foot 2000.

Renseigner et codifier les faits de jeu sur la FMI :

Les arbitres doivent penser à codifier correctement les faits de jeu, notamment dans le cas des exclusions afin que le joueur fautif puisse avoir une lisibilité des faits reprochés sur la FMI.

Exemple : Une exclusion pour 2 avertissements puis le joueur exclu commet d'autres actes susceptibles de sanctions. Sur la FMI l'arbitre devra mentionner les faits reprochés (insultes, violences, brutalités, crachats).

Cela permet au club de voir que le joueur exclu pour 2 avertissements est susceptible d'être sanctionné également pour d'autres faits.

En effet, les clubs et les joueurs ne comprennent pas que pour 2 avertissements entraînant l'exclusion, le joueur fautif est suspendu plusieurs matchs et non 1 match automatique.

Formalités administratives FMI et rapports complémentaires :

Les officiels doivent veiller à être rigoureux dans la rédaction des formalités administratives (FMI et rapports complémentaires).

13 - INFORMATIONS DIVERSES DU PRESIDENT : (Emmanuel AUBERT)

Indemnités des observateurs : Après une lettre explicative adressée au Président **Pierre LERESTEUX** pour une augmentation des indemnités des observateurs, **Emmanuel** informe que la demande sera à l'ordre du jour du prochain Comité de Direction de ligue le 21 septembre 2020.

Formation des observateurs JAL : Emmanuel demande que cette formation se fasse rapidement dans les mêmes conditions que pour les observateurs seniors. Il demande à Guy et Stéphane en collaboration avec Dominique JULIEN, de fixer une date.

Les 6 observateurs seniors qui n'ont pas participé à la 1^{ère} formation se joindront aux observateurs jeunes.

Situation d'**Olivier FERET, arbitre R.2** : Après les explications du Président, **la CRA valide à l'unanimité la décision ci-après** : Dans le cadre des observations « passerelles », l'arbitre R.2 Olivier FERET sera observé à 3 reprises sur des rencontres de R.1 par des observateurs du « pôle Espoir ». En fin de saison, suite à ces 3 observations, il pourra être proposé à la CRA de faire bénéficier cet arbitre de la passerelle afin d'accéder au niveau supérieur soit la « R1 ». En cas d'échec, il sera maintenu en « R2 ».

Emmanuel donne réponse à **Roger DESHEULLES** concernant le document sur les obligations des compétitions.

14 - TOUR DE TABLE :

- **Jacques FECIL** : Informe la CRA qu'il est actuellement dans l'impossibilité de fournir des assistants en R.3. Ce n'est que temporaire précise-t-il. **Emmanuel AUBERT** souhaite néanmoins que pour l'équité de tous les arbitres R3, des assistants puissent être désignés en cas d'observation prévue.
- **Jacques FECIL** questionne également sur le tour préliminaire de la Coupe de France, la réponse lui est donnée.
- **Hassan CHARKI** : Tient à remercier une nouvelle fois Mikaël LESAGE pour l'ensemble de son travail. Concernant les arbitres qui n'ont pas réussi leur test physique, Hassan invite le monde arbitral à se rapprocher de l'article 22 du règlement intérieur de la CRA qui dit : **tout arbitre n'ayant pas validé le test physique au 31 décembre de l'année en cours sera désigné en catégorie inférieure pour le reste de la saison.**

Aucune autre question n'étant abordée, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22H15.

Le Président de la CRA,
Emmanuel AUBERT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'E. Aubert', enclosed within a circular scribble.

Le Secrétaire de la CRA,
Joël LE PROVOST

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Le Provost', with a stylized flourish at the end.